

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 18-386-1929 rapportant celui du 8 décembre 1928, mettant à la disposition du gouverneur de la Guadeloupe, M. Naudar, sous-chef de bureau de 2e classe des secrétariats généraux des colonies.

n° 18-386-1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
14 janvier 1929

Numéro JO
n° 386 du 31/01/1929

Date du numéro
31 janvier 1929

TEXTE INTÉGRAL

a été rapporté l'arrêté du 8 décembre 1928 mettant à la disposition du gouverneur de la Guadeloupe M. Naudar, sous-chef de bureau de 2e classe des secrétariats généraux des colonies.